

Le Japon a signé les accords du GATT en 1955. Malgré que son gouvernement ait adhéré publiquement au principe du libre échange et des avantages multilatéraux non discriminatoires, le Japon a fait l'objet de critiques sévères pour ses mesures protectionnistes sous forme de barrières tarifaires élevées, de contingentement à l'importation et de barrières non-tarifaires. Par le passé, le Japon a importé moins de biens manufacturés qu'il n'en exportait. La pression internationale s'est accrue en 1977 car ses exportations augmentaient de façon très importante alors que ses importations restaient relativement faibles. Le programme des importations d'urgence fut adopté l'année suivante, et était largement financé par la Banque Import-Export du Japon. La banque préleva dans ses réserves internationales des devises étrangères et les mit à la disposition des entreprises publiques et des importateurs privés pour financer des importations approuvées, en échange de concessions. Ce programme a pris fin en 1979, à cause de la dépréciation du yen et des coûts croissants du pétrole, des matières premières et des produits alimentaires. En dépit des critiques de ses principaux partenaires commerciaux, le Japon a manifesté au cours des dernières années un certain désir de s'orienter vers une plus grande libéralisation des échanges lors du Tokyo Round des négociations commerciales multilatérales, par exemple, et avec la mise en place d'un certain nombre de modifications importantes de politiques qui auront des effets marqués sur les systèmes japonais des échanges et du commerce.

Lors du Tokyo Round, le Japon a fait un pas important vers une libéralisation de l'accès à son marché. Le Japon a appliqué la formule tarifaire, ce qui se traduit par une réduction générale des tarifs moyens de 40 %. Le Japon a également paraphé toutes les grandes ententes de la négociation multilatérale, les deux plus importantes, dans le cadre Canada-Japon, étant les ententes sur les achats des gouvernements et sur les barrières techniques au commerce (normes des produits). Pour la première fois, le Japon limitait virtuellement tous les tarifs douaniers, garantissant ainsi davantage l'accès au marché japonais. Il ne réduisait toutefois pas de façon marquée les barrières tarifaires sur les importations de produits à base de ressources, ce qui eut été à l'avantage des pays exportateurs de ressources.

Les principales modifications au système commercial, en 1980, en plus de la mise en place des accords du Tokyo Round, furent le résultat d'une libéralisation administrative continue du contrôle sur les entrées de capital. Cela a permis le développement de nouvelles politiques sur les prêts commerciaux des banques étrangères en devises locales et étrangères. Il y eut aussi la nouvelle "Foreign Exchange and Foreign Trade Control Law" (Loi sur le contrôle des changes et le commerce) qui permet de réaliser des transactions en devises étrangères, à moins que cela ne soit expressément défendu. Cela a apporté peu de modifications aux transactions en cours, si ce